

Kounafa...

Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 20 novembre 1934

Vous rirez en lisant ce titre, et il n'y a nul mal à cela — c'est peut-être même pour cela seul que j'écris aujourd'hui. Je sais, et vous savez aussi, que notre vie politique connaît en ce moment de graves affaires, qui obligent les écrivains à s'en soucier et à en écrire, et ils le font. Mais je veux néanmoins laisser aujourd'hui ces graves affaires à d'autres écrivains que moi ; je veux même les laisser à ceux qui détiennent le pouvoir d'en disposer et d'en décider, car certains d'entre eux nous annoncent qu'une décision pourrait bien intervenir dès aujourd'hui.

Je veux laisser ces graves affaires à ceux qui ne connaissent que le sérieux et n'aiment rien d'autre, et m'arrêter, moi, sur cette toute petite chose que l'on ne mentionne jamais sans rire : la kounafa. Et tandis que je dicte ce mot, un rire violent me saisit, que je réprime pour pouvoir poursuivre ma dictée, et une certaine honte me saisit aussi à l'idée de faire de ce mot le titre d'un article dans un journal politique, et de faire de cette sorte de mets le sujet d'un article de tête dans un journal politique également — et cela au jour même où l'on ne parle plus que de la Constitution, de son abrogation, et de l'attente du décret royal qui la prononcera. Mais je réprime la honte comme je réprime le rire, pour poursuivre ma dictée ; car il faut bien écrire sur la kounafa — non que le mois de Ramadan approche à grands pas et ouvre tout grand la saison de ce mets, cela n'a rien à voir avec la politique ; mais je prétends écrire sur la kounafa précisément parce qu'elle touche à la politique, et qu'elle y touche d'un lien fort et solide. Et le responsable en est Son Excellence Zaki al-Ibrachi Pacha, qui révoque les employés de la Maison royale, en dépit de leur honnêteté et de leur exactitude, parce qu'ils s'obstinent à veiller scrupuleusement sur l'honnêteté et l'exactitude, et à marchander le prix de la kounafa ; et Maître le docteur Ahmed Maher, parce que c'est lui qui a répandu parmi les gens cette histoire de la kounafa, en évoquant hier la mauvaise gestion d'Ibrachi Pacha à la tête de la Maison royale.

Et tant que la kounafa peut faire révoquer des fonctionnaires, elle vaut très exactement un doctorat honoris causa — aucune différence entre les deux, si petite soit-elle ; elle est comme un salut adressé par un haut fonctionnaire à un membre du Wafd ; elle est comme le refus de truquer une élection ; elle est de même comme le refus de vendre sa

conscience dans les affaires électorales ; elle est comme le refus de se soumettre à la tyrannie du Sultan lorsqu'il veut imposer la tyrannie au peuple ; elle est comme le refus d'écrire dans le journal Al-Chaab ; elle est comme le fait de se rendre au Club des avocats lorsque les avocats inaugurent leur club. Elle est comme toutes ces choses, et comme bien d'autres encore, du nombre des motifs dont usait le Sultan pour révoquer les hauts et petits fonctionnaires de leurs postes, pour les priver de ce qui leur est dû d'honnêteté, d'exactitude et d'intégrité, et pour les priver de ce qui leur est dû de droiture, de liberté et de dignité aussi. Elle est donc l'une des causes de la révocation et du renvoi, l'un des moyens de contrôler l'intégrité des hommes et leur conscience, leurs moyens de subsistance et ceux de leurs enfants, et la vie des familles, de tous ceux qui les composent, hommes et femmes, fils et filles. Et c'est à ce seul titre, à ce titre exclusivement, qu'elle est digne d'être le sujet d'un article politique dans un journal politique, et que son nom risible est digne d'en former le titre.

Et l'histoire politique de l'Égypte ne souffrira aucun mal à consigner qu'un âge d'infamie passa sur les Égyptiens, où ils durent endurer l'injure pour l'amour de la kounafa ! On les révoquait de leurs postes, on les traquait chaque fois qu'ils cherchaient un autre emploi, parce qu'ils avaient voulu marchander le prix de la kounafa ; leurs fils et leurs filles étaient exposés à la faim, on leur imposait la misère et l'infortune, et la kounafa elle-même leur était interdite — parce que leurs pères avaient tenu à rester honnêtes sur ce qui se payait pour la kounafa livrée au palais.

D'aucuns prétendent que Maître le docteur Ahmed Maher, poussé par la seule indiscretion, a parlé de ce qui ne le regardait pas, en mentionnant hier ce qu'il a mentionné de cette histoire de la kounafa — car cette histoire touche au Palais royal, et ne touche en rien aux affaires publiques. Mais ce que nous savons, c'est que ceux qui travaillent à la Maison royale, fonctionnaires grands et petits, et domestiques de tout rang, sont des Égyptiens, et qu'ils sont des hommes libres que la Maison royale n'a pas achetés, que Zaki al-Ibrachi Pacha n'a pas achetés non plus ; et il ne convient ni à la Maison royale ni à Zaki al-Ibrachi Pacha de les traiter à la façon d'un maître avec ses esclaves, de les punir, eux et leurs fils et leurs filles, par la faim et la privation, parce qu'ils ont voulu rester honnêtes sur le prix de la kounafa ! Et ce que nous savons aussi, c'est que si ces injustices parvenaient jusqu'à Sa Majesté le Roi, il en punirait Ibrachi Pacha avec la plus grande sévérité. Car Sa Majesté le Roi a

instauré le régime constitutionnel, et a affirmé, par ce régime, que les Égyptiens sont des hommes libres et dignes dans leur propre pays, et qu'ils doivent être traités comme le méritent des hommes libres et dignes, qu'il s'agisse des intérêts de l'État, des intérêts des particuliers, ou des intérêts des associations libres. Et à supposer qu'un Égyptien, parmi les particuliers égyptiens, employât un groupe de ses concitoyens, puis se conduisît envers eux comme se conduit Ibrachi Pacha envers les fonctionnaires de la Maison royale — une conduite d'oppression et de tyrannie, de punition pour l'honnêteté, de révocation pour scrupule sur le prix de la kounafa —, ne serait-ce pas alors le droit de tout Égyptien qui estime la liberté et la justice, qui connaît ce qui est dû à la morale et à la dignité humaine, de blâmer la conduite de cet Égyptien, de lui reprocher son injustice, et d'exposer son cas au peuple, fût-il même étranger à la politique, et sans emprise sur les intérêts publics ? Combien plus, alors, lorsque cet Égyptien qui opprime des Égyptiens est le directeur même de la Maison royale, dont le peuple veut à bon droit que l'administration soit un modèle de justice et d'équité, et fasse une place d'honneur à l'intégrité et aux fonctionnaires qui la pratiquent. Non : c'est le droit du docteur Ahmed Maher de divulguer cette histoire, d'en blâmer l'injustice qu'elle recèle, et d'y voir la preuve qu'Ibrachi Pacha ne fut ni habile ni heureux, même dans l'administration de la Maison royale, pour tout ce qui s'est dit de son habileté et de sa réussite.

Et c'est notre droit, à nous aussi, de demander si cette histoire est vraie ou ne l'est pas. Si elle est vraie, alors c'est notre droit de nous en affliger amèrement, et de dire cette affliction aux Égyptiens, pour qu'ils s'affligent avec nous qu'une telle injustice — petite en apparence, grande par son sens, grave par ses conséquences — soit le fait du directeur de la Maison royale envers un fonctionnaire de la Maison royale.

Ceux qui se chargent du service des rois, et de la gestion de leurs affaires privées, doivent sentir qu'ils assument de lourdes charges, bien différentes de celles des autres hommes, car les rois, en cette époque plus qu'en toute autre, doivent être les plus hauts exemples pour le peuple, en tous les domaines de la vie ; il faut donc que leurs serviteurs soient les manifestations mêmes de cette élévation morale, les manifestations de l'affranchissement des petites gens, les manifestations de l'innocence à l'égard de l'injustice, les manifestations de la réalisation de la justice, quelles que soient les circonstances. S'ils y manquent sans le savoir, ils ne sont pas dignes de servir les rois ; et s'ils y manquent en le sachant, volontairement et de propos délibéré, ils sont plus indignes

encore de servir les rois — car ils montrent par là qu'ils comprennent de travers ce qu'est le service des rois, et qu'ils ne nourrissent pas envers eux la loyauté véritable, seule capable d'assurer ce qui doit impérativement l'être : faire des rois les plus hauts exemples, et faire des administrations chargées de leurs affaires privées les plus hauts exemples d'administration, par leur dévouement à la justice, à l'équité, à l'intégrité et à la pérennité.

Ce fonctionnaire qui voulut être honnête, et fut puni de son honnêteté par le renvoi ; qui voulut ensuite travailler, et fut pourchassé dans chaque emploi qu'il chercha, et se vit imposer un châtement continu — c'est un homme égyptien, et son cas concerne donc tous les Égyptiens ; son honnêteté est une vertu égyptienne, et son cas concerne donc tous les Égyptiens ; son endurance du mal pour l'amour de l'honnêteté est une épreuve égyptienne, et cette épreuve concerne donc tous les Égyptiens ; et cette épreuve lui vint d'un homme dont rien que le bien n'aurait jamais dû venir, puisqu'il dirige la Maison royale — son cas doit donc affliger tous les Égyptiens.

Voyez-vous comme les choses peuvent être, en elles-mêmes, petites et infimes, indignes qu'on s'y arrête — et pourtant susciter, malgré cela, des événements si grands et si graves qu'ils méritent toute l'attention, et qu'ils élèvent la pensée humaine jusqu'aux plus hauts principes de la justice politique et jusqu'aux plus hauts principes de la morale ?

Voyez-vous comme le nom de la kounafa est risible, et pourtant peut faire pleurer — et a déjà fait pleurer, en effet, ceux qui sont liés à ce fonctionnaire, renvoyé pour avoir voulu être honnête ?

Voyez-vous comme ce sont les petites choses qui composent les grandes, et que la vie des nations et des peuples n'est qu'un tissu fait de ces menus riens ? Pour ma part, je crois que le tort que fait Ibrachi Pacha en se mêlant de la politique égyptienne est très grave — mais que son tort dans cette histoire de la kounafa ne l'est pas moins. Et si les hommes de la politique veulent qu'Ibrachi Pacha soit tenu à l'écart des affaires publiques, parce que son intrusion les corrompt, alors c'est tout autant le droit des hommes de morale, et de ceux qui aiment la justice et l'équité, de souhaiter qu'Ibrachi Pacha soit tenu à l'écart des affaires de la Maison royale aussi, car il lui nuit dans sa réputation — et il ne convient pas que l'on parle en mal, parmi les gens, de la Maison royale et de son administration.